

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE TRANSACTION VENTE ET LOCATION

Tarifs applicables au 1 janvier 2018

TRANSACTION VENTE

PRIX NET VENDEUR	RÉMUNÉRATION EN % TTC
De 0€ à 20 000€	Forfait de 2 000€
De 20 001€ à 50 000€	10 %
De 50 001€ à 100 000€	8 %
De 100 001€ à 160 000€	7 %
De 160 001€ à 220 000€	6 %
De 220 001€ à 500 000€	5 %
Plus de 500 001€	4 %

Principe du non-cumul :

l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur), sauf disposition contraire du mandat.

LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

HONORAIRES DE NÉGOCIATION ET D'ENTREMISE À LA CHARGE EXCLUSIVE DU BAILLEUR

Non facturés.

HONORAIRES DE VISITE, CONSTITUTION DU DOSSIER LOCATAIRE ET DE RÉDACTION DU BAIL

- Honoraires à la charge du bailleur
10 € TTC par m² de surface habitable.
- Honoraires à la charge du locataire
10 TTC par m² de surface habitable (zone tendue).

HONORAIRES D'ÉTABLISSEMENT D'ÉTAT DES LIEUX

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

Société B T C M, Société à responsabilité limitée au capital de 7500,00 € - Siège social : 7 rue du 18 juin 95120 Ermont - RCS PONTOISE (95300) n° 3 rue Victor Hugo 812710440 PONTOISE (95300) - Carte professionnelle Thierry Bulteau n° CPI 95012016000005266 délivrée par CCI de Paris Île de France
Garant : VERSPIEREN, 8 avenue du Stade de France 93210 SAINT-DENIS